

clusion de l'Accord de Berlin et les traités de non-agression constituent un progrès remarquable. Ces initiatives justifient la politique de l'Alliance de faire du règlement de la question de Berlin une condition préalable à la poursuite des travaux préparatoires à une conférence et elles démontrent que l'Alliance, en appuyant fortement la politique d'ouverture à l'Est du chancelier Brandt, constitue un utile instrument de détente.

**DES POURPARLERS PRÉPARATOIRES À HELSINKI**  
Les ministres de l'OTAN réunis à Bonn ont convenu d'accepter l'invitation du Gouvernement finlandais de tenir à Helsinki des pourparlers préparatoires multilatéraux en vue d'une Conférence sur la sécurité et la coopération. La date exacte où les pays européens, les États-Unis et le Canada commenceront effectivement à discuter de la Conférence devra être fixée par accord mutuel des participants éventuels. De concert avec d'autres membres de l'OTAN, le Canada essaiera maintenant d'engager d'autres pays intéressés à planifier cette nouvelle étape.

Je dois souligner que la décision de convoquer une Conférence officielle n'a pas encore été prise. Cette décision dépendra de l'issue des pourparlers préparatoires. L'objectif des pays de l'OTAN, lors de ces pourparlers, sera d'assurer l'étude approfondie de nos propositions et de constater l'existence d'un terrain d'entente suffisant entre les participants pour permettre d'espérer raisonnablement qu'une Conférence pourra donner des résultats satisfaisants.

Par exemple, nous voulons voir se multiplier les contacts et les échanges entre les pays pratiquant des systèmes socio-politiques différents en Europe. A cette fin, la Conférence devrait s'attacher à définir des moyens pratiques propres à favoriser la circulation plus libre des citoyens, de l'information et des idées. Je n'ai pas été le seul à souligner l'importance de cette question lors de notre réunion de la semaine dernière.

Quant à l'aspect militaire, les ministres de l'OTAN se sont mis d'accord sur l'utilité de discuter, lors de la tenue d'une Conférence, d'éventuelles mesures de stabilisation afin de susciter la confiance de part et d'autre.

#### LA RÉDUCTION MUTUELLE DES FORCES

Les ministres de l'OTAN ont accordé en outre beaucoup d'attention à la question de réductions mutuelles et équilibrées des forces. De même que nous avons toujours pensé que les progrès vers une détente politique Est-Ouest doivent se mesurer d'après les résultats pratiques obtenus, notamment au sujet de la question de Berlin, nous estimons que toute amélioration véritable de la sécurité en Europe restera illusoire tant qu'elle ne sera pas accompagnée d'une diminution de la puissance militaire concentrée dans la région.

Cela ne veut pas dire que la réduction des forces doit se négocier à une conférence. D'un point de vue pratique, il serait en effet impossible de conduire des

négociations sur une question aussi complexe entre les 35 participants à une conférence. Les préparatifs d'une conférence et les négociations sur des réductions mutuelles et équilibrées des forces doivent se dérouler parallèlement dans la mesure du possible. Si l'on veut que des réductions des forces complètent les réalisations politiques d'une conférence sur la sécurité, des entretiens sur les deux sujets doivent avoir lieu simultanément mais séparément.

Le travail d'exploration touchant les réductions mutuelles et équilibrées des forces n'a pas encore commencé malheureusement, les Soviétiques n'étant pas disposés à recevoir M. Manlio Brosio, ancien secrétaire général de l'OTAN, qui devait jouer à cet égard le rôle d'explorateur. Dernièrement, toutefois, l'Union soviétique a exprimé l'intention d'explorer la procédure à suivre pour négocier des réductions mutuelles et équilibrées des forces. A Bonn, les ministres de l'OTAN se sont prononcés en faveur d'une exploration multilatérale. La prochaine étape consistera donc maintenant à trouver les moyens de traduire cette idée dans les faits. J'ai proposé à Bonn qu'un groupe, choisi parmi les membres de l'OTAN, engage avec l'Union soviétique et d'autres pays intéressés des entretiens préliminaires afin de déterminer s'il y a entente suffisante pour faire aboutir les négociations. L'idée canadienne a soulevé beaucoup d'intérêt lors de la réunion et nous espérons que les membres de l'Alliance pourront se mettre d'accord sur la constitution d'un groupe de ce genre dans le proche avenir.

L'atmosphère à Bonn a été profondément influencée par les progrès remarquables accomplis dernièrement dans la voie des négociations qui permettraient de remédier aux causes sous-jacentes de tension, y compris la division de l'Allemagne. Les pays de l'OTAN ont exprimé à leur tour l'intention de continuer de mettre à profit les possibilités de progrès, tant à l'égard des préparatifs d'une Conférence que du travail d'exploration concernant des réductions mutuelles et équilibrées des forces. Nous ne devons pas nous faire d'illusions quant aux difficultés qui nous attendent. A bien des égards, la tâche que nous allons aborder est la plus difficile de toutes. Nous devons maintenir un état de préparation militaire tout en recherchant la détente; nous devons préserver la solidarité de l'Alliance tout en consentant à un accommodement avec le côté opposé; nous devons combiner la fermeté en ce qui concerne nos principes fondamentaux avec la souplesse des moyens.

Le Canada a des intérêts directs et bien déterminés à sauvegarder tant sur le plan de la sécurité que sur celui de la coopération en Europe. C'est pourquoi nous avons appuyé les politiques de l'Alliance en matière de défense et de détente dans le passé et pourquoi aussi nous avons l'intention de travailler avec nos alliés de l'OTAN à l'amélioration des rapports Est-Ouest au moyen de réductions mutuelles et équilibrées des forces et d'une Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

\* \* \* \*